



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

CGAAER

CONSEIL GÉNÉRAL

DE L'ALIMENTATION

DE L'AGRICULTURE

ET DES ESPACES RURAUX



Le projet agro-écologique pour la France

F. Dreyfus



1ère partie : L'agro-écologie, de quoi parle t'on ?

- **Dès les années 30**
- **De la parcelle au système alimentaire**
- **Des sciences biotechniques à la transdisciplinarité**
- **Des origines et des histoires très diverses**
 - USA : réaction aux PPP, sciences de la vie
 - Allemagne : discipline universitaire, approche par le paysage
 - Brésil : mouvement social/ souveraineté alimentaire
 - France : ensemble de pratiques agricoles
- **Au final, un ensemble sciences/mvt. Social/pratiques**

- **Il est possible/nécessaire**
 - De produire en quantité et en qualité
 - Et de maîtriser les ravageurs et diminuer la dépendance aux intrants
- **En accroissant**
 - La diversité biologique dans les agro-écosystèmes
 - Les interactions biologiques en leur sein
 - Aux niveaux des couverts végétaux, des systèmes de culture, des systèmes d'exploitation et des paysages

- Des démarches réglementées
 - AB (24 000)
 - HVE (3500, niv.2)
 - Raisonnée (1900)
- Des démarches hors cadre réglementaire
 - Biodynamie
 - TCS, TSL, AC (BASE, FNACS,..)
 - Agriculture durable, (RAD vs. IAD)
 - AEI (Terrena, CAVAC, ...)
 - Agriculture paysanne (CP, AMAP,..)
 - Agroforesterie (AFAF, Agroof,..)
 - Production intégrée

2ème partie : le projet agro-écologique pour la France

- Une démarche de progrès pour
 - Mettre en place des systèmes de production performants qui s'appuient sur et qui préservent les fonctionnalités offertes par les écosystèmes

- Une approche systémique qui nécessite
 - le recours à un ensemble de pratiques en synergie
 - la gestion de la Biodiversité intra et extra parcellaire (+ biodiversité du sol)
 - le niveau de l'exploitation dans son ensemble et à l'échelle des territoires
 - l'action collective (partage, prise de risque, accompagnement, enjeu supra-exploitation,..)

- Améliorer les résultats économiques
- Préserver les ressources naturelles
- Diversifier les successions de culture et les assolements
- Renforcer l'autonomie des systèmes de production, en particulier animale (alimentation, effluents,...)
- Développer l'action collective

- **Connaître et capitaliser**
 - Regrouper, structurer et compléter les expériences et les connaissances en matière d'agro-écologie
 - Orientation de la recherche et du développement, développement et capitalisation des expérimentations,...
- **Diffuser et former**
 - Organiser et amplifier les capacités de diffusion, en s'appuyant sur la diversité des acteurs dans le domaine de la formation et de l'accompagnement technique
 - Réforme de la formation initiale et continue, réforme du conseil, activation des réseaux, poursuite du travail sur les sites web dédiés, ..
- **Inciter**
 - Inciter individuellement et collectivement les agriculteurs à adopter de nouvelles pratiques dans la durée
 - ~~Accompagnement des agriculteurs par des leviers budgétaires, promotion~~
action collective

Une déclinaison en 7 programmes d'actions

- Un plan Ecophyto renforcé et rénové.
- Un plan Ecoantibio 2017.
- Un plan Energie Méthanisation Autonomie Azote (EMAA)
- Un plan Apiculture durable
- Un plan Protéines végétales (à venir)
- Un programme Ambition Bio 2017
- Un plan semences durables.

Autres actions en lien avec le projet AE



- Gestion des ressources en eau (qualité et quantité)
- Préservation de la biodiversité (diversité intra et extra parcellaires = fondement de l'agroécologie)
- Développement de la bioéconomie (valorisation de toute la biomasse produite)
- Performance énergétique et développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, poursuite Plan de performance énergétique- PPE, futur plan d'action Energies renouvelables - EnR)
- Préservation du foncier agricole (travaux législatifs, installation de l'Observatoire national de la consommation des espaces ONCEA,...)

3ème partie : la mise en oeuvre

- 2012 : lancement du projet AE « Produisons autrement »
- Sept. 2012 : création de la plateforme Web
- Décembre 2012 : colloque national et intégration des 7 programmes d'action
- Juin 2013 : rapports Agreenium (M.Guillou) et CGAAER
- 1ère réunion du Comité national de suivi de l'AE
- Août 2013 : séminaire gouvernemental France 2025
- Octobre 2013 : rapports du Commissariat à la stratégie et à la prospective (INRA)

- Préciser ce qui permet d'identifier une exploitation engagée dans la démarche AE
- Intégrer l'AE dans les référentiels techniques (formation, enseignement et conseil)
- Repenser les fonctions du développement agricole et mobiliser ses acteurs
- Agir dans un contexte de développement régional renouvelé
- Adapter les soutiens publics
- Favoriser les réflexions de filières
- Accompagner la prise de risques
- Articuler les plans existants et développer leur synergie

- **Co-construire avec les acteurs**
- **Favoriser les dynamiques régionales et locales**
- **Fixer des jalons pour la mise en œuvre du projet**

Merci de votre attention